



rectangle jaune



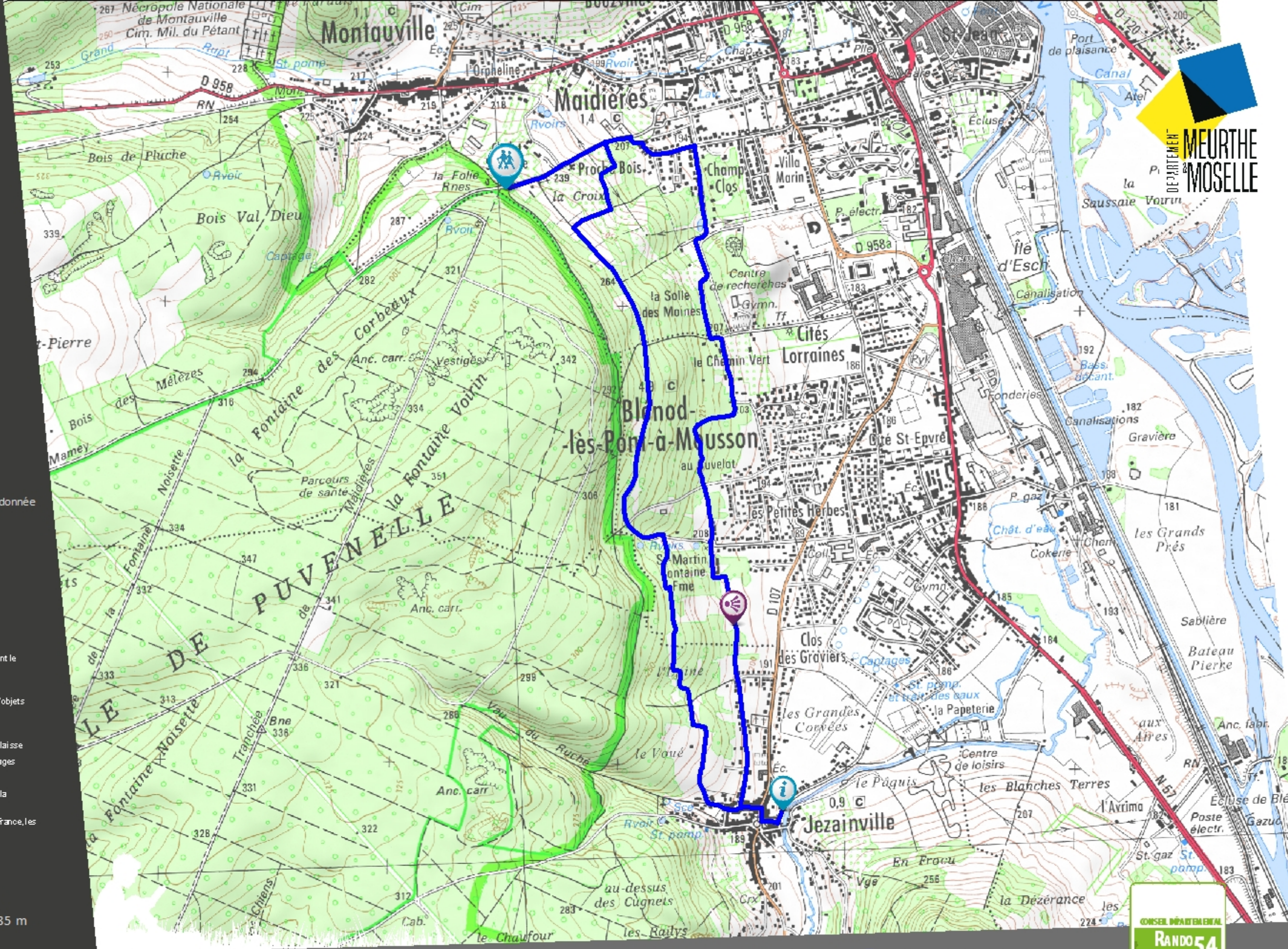
Panneau d'informations



Point de vue Table d'orientation



DEPARTEMENT MEURTHE & MOSELLE



http://meurthe-et-moselle.fr/actions/transition-écologique/randonnée

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



- Règlement d'usage sur les sentiers
- Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place
  - Rester sur le chemin balisé
  - Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier
  - Ne pas camper, fumer, ni faire de feu
  - Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse
  - Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages
  - Ne pas cueillir de plantes
  - Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com)
  - Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



### Boucle de Puvénelle - 4 Itinéraire d'intérêt départemental



8 km - 2h30

Itinéraire pédestre

Départ principal  
Madières  
Châlet Saint-Pierre



DITER - Service Ecologie  
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018

Contact : PAM Rando - [asso.pam.rando@gmail.com](mailto:asso.pam.rando@gmail.com)